

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée,
Nb de conseillers présents participants au vote : 21	M. TAUBATY, Mmes CALONNE, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme PORTERET, M. JABER, Mme HALLE, conseillers municipaux.
Nb de procuration : 1	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Convocation du : 26 / 03 / 2024	Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY
	ABSENT : M. MARTI
	SECRETAIRE DE SEANCE : M. MEYNIER

DÉLIBÉRATION N° 11 :

Affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget « Ville »

Madame la Maire expose au Conseil Municipal,

- que les résultats antérieurs reportés de fonctionnement sont de	1 129 119.34 €
- que les résultats de fonctionnement de l'exercice sont de	47 605.86 €
Aussi, l'exercice 2023 a généré un excédent de fonctionnement de	2 076 725.20 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- D'APURER le déficit d'investissement prioritairement au compte 1068	976 731.04 €
- REPORTER en fonctionnement le solde disponible au compte R002 :	1 099 994.16 €

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 10 avril 2024

La Maire,

Valérie DEPIERRE



Le Secrétaire de Séance,

Pierre MEYNIER